

Couffe



INFO

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 330 . septembre . octobre 2019

**UNE RENTRÉE
CULTURELLE
TRÈS RICHE !**

OUVERTURE

DE LA

SAISON CULTURELLE

**LE 21 SEPTEMBRE
AU THÉÂTRE DE VERDURE
PLAN D'EAU DE L'ILETTE**

**Théâtre
ALTHÉA**
PROGRAMMATION

**2019
2020**

OUVERTURE DE SAISON AU THÉÂTRE DE VERDURE
21 SEPTEMBRE 2019 - 20h00

CONCERT : HÉRON & DUVAL
19 OCTOBRE 2019 - 21h00

**THÉÂTRE - C'EST-À-DIRE :
L'ABATTAGE RITUEL DE GORGÈ MASTROMAS**
9 NOVEMBRE 2019 - 21h00

COMMEDIA DELL'QUARTIER
23, 29, 30 NOVEMBRE 2019 - 8, 7, 8 DÉCEMBRE 2019 - 21h00
24 NOVEMBRE 2019 - 1^{re} DÉCEMBRE 2019 - 15h30

SOIRÉE CINÉ : JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR
14 DÉCEMBRE 2019 - 21h00

**THÉÂTRE - C'EST LES ARÊTES DU BIFTEK :
QUAND LE CIRQUE EST VENU**
25 JANVIER 2020 - 21h00

**ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DE COUFFÉ :
LES VARIÉTÉS EN CAMPAGNE**
8, 9, 14, 16, 21, 22, 23 FÉVRIER 2020

THÉÂTRE - C'EST LA BRAT CIE : CONSTRUIRE UN FEU
21 MARS 2020 - 21h00

DANSE - C'EST BOBAÏNKO : RESTE ASSIS
25 AVRIL 2020 - 21h00

**ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DE COUFFÉ :
FESTIVAL LOISIRS ET CULTURE**
JUN 2020 - 21h00

TARIFS - Spectacle Mairie :
• Plein : 9€ - Réduit : 5€ • Soirée Ciné : 2€ • Gratuit pour les - 15 ans
* Le tarif réduit est réservé aux jeunes de 16 ans à 18 ans, non étudiants et non demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif. Le PACT ne donne la possibilité d'obtenir le tarif réduit qu'aux associations adhérentes de Couffe. Commande du spectacle et location de fauteuils.

Les bulletins d'abonnements sont disponibles en Mairie et lors des spectacles PACT

Théâtre Althéa :
1, rue des Mammillères - 44521 COUFFÉ
Infos / Billetterie :
02 40 99 50 05 - mairie@couffe.fr
www.couffe.fr
© ALTHÉA COUFFÉ
© Photos : David Lier

P. 6

**INSCRIPTIONS LISTE
ELECTORALE**

P. 11

**TRANSPORTS
SCOLAIRES**

P. 16

**LA NOUVELLE PROG'
DE L'ALTHÉA**

En couverture de cette édition :

Une rentrée associative et culturelle très riche !

Vie associative : le dynamisme des associations n'est plus à démontrer ! Couffé compte aujourd'hui plus de 40 associations. Chacun peut y trouver une activité pour occuper ses temps libres. Elles proposent des activités très variées, qu'elles soient sportives, de loisirs ou culturelles. Leurs différentes manifestations permettent aux Coufféens de se retrouver régulièrement autour de projets festifs.

Que vous soyez petits ou grands, n'hésitez pas à venir rejoindre une des nombreuses associations de Couffé, vous trouverez certainement celle qui convient à vos attentes.

Vie culturelle : la Commission culturelle a décidé cette année de débiter par un spectacle en plein air. En effet, nous vous proposons une soirée sur le théâtre de verdure du plan d'eau. Musique et théâtre seront au programme.

Le reste de la saison se déroulera à l'Althéa pour proposer des spectacles de qualité et variés : du théâtre, un concert, un film d'animation, du comique et de la danse...

Le Comité culturel, les associations culturelles et les artistes vous attendent nombreux encore cette saison. Il y en aura pour tous les goûts. Profitez des avantages offerts par l'abonnement à la saison (PASS) et rejoignez-nous pour vous détendre, découvrir, rêver, partager des émotions et de beaux moments de convivialité.

(Programme de la saison disponible en Mairie).



Eric Soulard, adjoint aux animations locales



Les décisions du Conseil municipal

EXTRAIT de la séance du 20 JUIN 2019

Ressources humaines

Le Conseil municipal décide :

- le renouvellement des contrats des postes d'adjoint animation et d'adjoint technique pour l'année scolaire 2019-2020.
- la création de postes permanents d'adjoint technique pour deux agents à la suite de leur contrat pour les services « Restaurant Scolaire », « Pause Méridienne » et « Entretien des bâtiments ».

Choix du prestataire pour les travaux d'enduit d'usure – programme 2019

L'entreprise SAS LANDAIS ANDRÉ assurera les travaux d'enduit d'usure, pour un montant total de 32 922,62€ TTC.

Acquisition de matériels techniques

Autorisation pour signature du marché public relatif à l'acquisition de matériels techniques

(tracteur, débroussailleur et rotobroyeur) avec l'entreprise AGREOM, pour un montant de 140 640 € TTC.

Construction d'un terrain de football à 5 avec éclairage

Autorisation pour signature du marché public relatif à la construction du terrain de football, avec l'entreprise CAMMA SPORT pour un montant de 61 881,60 € TTC et pour l'éclairage avec l'entreprise GC ELEC INFO pour un montant de 13 508,10 € TTC.

Garantie d'emprunt accordée à Atlantique Habitation pour l'EHPAD

Accord pour la garantie de cautionnement à hauteur de 951 757,13 € soit 9.52 % du projet pour le remboursement d'un prêt consenti pour la construction du nouvel EHPAD de LIGNÉ.

Modification du règlement intérieur, du tarif et de la convention pour l'utilisation extra sportive de la salle des sports

Approbation du Conseil municipal pour :

- ✓ la modification du règlement intérieur de la salle des sports applicable à compter du 20 juin 2019 ;
- ✓ le montant de 400€ pour 2 jours et de 100€ pour le 3^e jour par location ;
- ✓ la convention susvisée.

Fixation du montant de la caution et des modalités de prêts des coffrets électriques mobiles

Le Conseil municipal a fixé, à compter du 20 juin 2019, le tarif de la caution à 2 000,00 € par coffret par manifestation.

*Les comptes rendus
sont disponibles dans
leur intégralité sur le
site internet de la
commune
www.couffe.fr
Le résumé est affiché
sur la façade de la
mairie.*

Espace Santé du site St-Jérôme

Acquisition en VEFA des locaux bruts auprès de la société LEXHAM

Approbation de l'avant-contrat de Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) des locaux bruts pour médecins de l'Espace Santé et autorisation au Maire pour signer tous documents relatifs à cet avant-contrat et l'acte notarié qui s'en suivra pour l'acquisition de deux cabinets médicaux d'une surface de 76,31 m² au prix de 121 632,00€ HT, soit 145 958,40€ TTC.

Acquisition en VEFA des locaux de la pharmacie auprès de la société LEXHAM

Approbation de l'avant-contrat de VEFA des locaux aménagés de la pharmacie de l'Espace Santé et autorisation au Maire à signer tous documents relatifs à cet avant-contrat et l'acte notarié qui s'en suivra pour l'acquisition du local aménagé de la pharmacie d'une surface de 150,05 m² au prix de 407 733,00€ HT soit 489 279,60€.

Rétrocession des espaces verts par la société LEXHAM à la commune

Approbation du principe que la société LEXHAM rétrocèdera à la commune de COUFFÉ les espaces extérieurs, après achèvement de l'Espace Santé.

Convention d'utilisation du parc public de stationnement du site St-Jérôme dans le cadre de l'implantation du futur Espace Santé

Approbation de la convention d'utilisation du parc public de stationnement de 17 places de parking dans le cadre de l'implantation du futur Espace Santé avec la société LEXHAM.

Dénomination de rues et voies communales

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier

clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Le Conseil municipal a nommé :

- ✓ la rue du Lotissement St-Jérôme :
impasse des Écureuils
- ✓ la rue (RD21) vers Mésanger :
rue de l'Europe
- ✓ la rue de la ZA du Charbonneau :
rue des Artisans.



Nous remercions ici les personnes qui ont aimablement donné leurs idées suite à l'article du dernier Couffé-Info.



EXTRAIT de la séance du 18 JUILLET 2019

Espace Santé St-Jérôme

Emprunt bancaire pour l'acquisition du local aménagé de la pharmacie : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par une abstention et 13 voix a autorisé le Maire à réaliser, auprès du CREDIT AGRICOLE, un emprunt bancaire d'un montant de 450 000,00 € et à signer le contrat à venir sur les bases et aux conditions générales du contrat de prêt.

Autorisation de signature du crédit-bail de la pharmacie : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par une abstention et 13 voix pour, a autorisé le Maire à signer le crédit-bail immobilier susvisé avec M. Mathieu COLLIN, gérant de la pharmacie de COUFFÉ et à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Avenant au bail commercial de l'épicerie de Couffé

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par deux voix contre et 12 voix pour, a approuvé l'avenant au bail commercial de l'épicerie de Couffé et autorisé le Maire à signer cet avenant.

Ressources humaines : création de postes suite à avancement de grade et suppression des postes actuels

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a approuvé la création des postes correspondants aux nouveaux grades suite à avancement de grade pour six agents municipaux à temps complet et non complet dans les services administratif, technique et scolaire (ATSEM) et la suppression des postes correspondants aux grades actuels de ces agents.

poux à temps complet et non complet dans les services administratif, technique et scolaire (ATSEM) et la suppression des postes correspondants aux grades actuels de ces agents.

Déclaration d'Utilité Publique de la zone de la Tricotière réserve foncière

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- a validé le projet de réserve foncière appartenant à Mme Anne-Marie de la ROCHEMACÉ ;
- a approuvé le périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique « réserve foncière » tel qu'il en résulte du plan joint au Conseil municipal ;
- a autorisé le Maire, ou son représentant, en cas d'échec définitif des négociations amiables en vue de l'acquisition desdites parcelles à recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique aux fins de constitution de réserve foncière ;
- a lancé la procédure de Déclaration d'utilité publique « réserve foncière », sur lesdites parcelles, d'une contenance d'environ 61 070m² ;
- a autorisé le Maire à solliciter, auprès du Préfet, l'ouverture d'une enquête conjointe d'utilité publique, de cessibilité et parcellaire pour l'acquisition desdites parcelles nécessaires à la constitution d'une réserve foncière dans le secteur de la Tricotière, dans les formes prévues par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

- a autorisé le Maire, le cas échéant, à saisir Monsieur le Juge de l'expropriation ;
- a autorisé le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la délibération.

Divers

Baux ruraux : suite au travail d'inventaire des terrains agricoles appartenant à la commune, réalisé afin d'identifier les parcelles et leurs situations, les locataires et le montant des baux ruraux, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a fixé le montant des loyers de fermage à 107,87 €/hectare à compter du 1^{er} août 2019, afin d'harmoniser le montant des loyers pour des raisons d'équité et d'égalité.

Cession d'un accotement situé en bordure de la voie communale n°203 : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de vendre ledit accotement à M. Vincent DUCHESNE et Mme Denise BLANDIN ; et a autorisé le Maire à signer tous documents afférents au présent projet. Les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge des acheteurs.





La vie des commissions

Patrimoine communal *Bertrand Richard*, adjoint au Patrimoine communal

Sécurité routière des villages

Le montant attribué au budget 2019 est de 3 000€.

Le Comité consultatif a validé les travaux :

- ✓ écluses aux Thivières ;
- ✓ limitation à 50km/h l'ensemble Bézinière - Moulin de la Tessaudière - Pinetière jusqu'à l'entrée d'agglomération, au plan d'eau de l'Ilette ;
- ✓ limitation à 50 km/h de la Bourgonnière (en lien avec la limitation récente de la Pichaudière RD23) ;
- ✓ Le Vieux-Couffé : limitation à 50km/h pour le Haut-Vieux-Couffé et création de 2 passages piétons en entrée/sortie des "S" du Bas-Vieux-Couffé ainsi que le regroupement des arrêts cars scolaires face à face au plus près du passage protégé. L'amélioration du réseau pluvial et l'élargissement de la continuité piétonne à l'extérieur du "S" seront mis au budget 2020 (7 000€).



Plan Local d'Urbanisme

Une réunion s'est déroulée mercredi 20 juin, à la demande du commissaire enquêteur (avec la COMPA et le Bureau d'Études) afin de lister les remarques du public et de répondre aux interrogations du commissaire.

L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions selon lui.

Une réunion de commission PLU est prévue vendredi 13 septembre 2019 pour analyser les remarques des PPA et le rapport du commissaire enquêteur qui doit nous être transmis.



Travaux

- ✓ Lotissement St-Jérôme : les travaux de terrassement de la voirie et de viabilisation des lots ont commencé début mai, les réseaux d'assainissement et les réseaux souples sont réalisés. La voirie provisoire a été réalisée. La construction de l'ensemble de la maison de santé débutera dans les toutes prochaines semaines.
- ✓ Continuité piétonne des écoles vers la salle des sports : les travaux concernant la mise aux normes de la continuité piétonne sécurisée des écoles à la salle des Sports ont été réalisés courant juin.
- ✓ Les travaux AD'AP de la mairie et de rafraîchissement des locaux ont pris un peu de retard, plusieurs lots du marché de travaux ont été infructueux. Une relance a été faite pour ces lots jusqu'à la fin juillet.

Environnement *Pascal Robin*, conseiller délégué à l'environnement

La commission municipale environnement organise une **opération éco-citoyenne** : Celle-ci se déroulera durant une semaine **du 5 au 13 octobre**.

Le principe est simple : se balader à pied ou à vélo et ramasser, chemin faisant, tous les déchets visibles pouvant être enlevés.

Les plus volumineux pourront être signalés en mairie pour un ramassage ultérieur par les services techniques.

Les déchets ainsi récoltés seront à déposer près des locaux des services techniques où des bacs seront mis à disposition.

La commission demande aux volontaires de passer en mairie pour signaler leur action afin que la municipalité puisse recenser le nombre de participants (document à compléter).

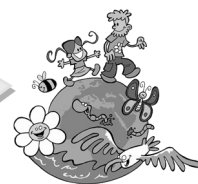
Chacun, durant la semaine, pourra organiser son action le ou les jours qui lui conviennent, en famille, entre amis... Les plans de la commune et des circuits de randonnée pédestre sont disponibles sur le site Internet de Couffé www.couffe.fr.

Tous les citoyens pourront, pendant cette semaine de l'environnement, faire un geste, décider une action, prendre une initiative en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement.

Dans toutes les actions et initiatives concernant la protection de la planète, c'est en se mobilisant TOUS qu'on y arrivera.

Nous comptons sur vous pour que cette opération soit une réussite.

Merci d'avance pour vos gestes éco-citoyens !





La vie du Conseil Communal des Enfants (C.C.E.)

Sylvie Le Meal, adjointe à l'Enfance



La course d'orientation a fait des heureux !



Samedi 15 juin dernier, 13 groupes de 5 à 6 personnes ont participé à la course d'orientation, des familles, des amis, des jeunes... et des moins jeunes ! Les enfants sont venus accompagnés de leurs grands-parents pour certains. Bien vu, car non seulement c'est super de participer avec papi ou mamie mais on peut également compter sur eux pour donner des indices et retrouver des lieux !

En effet, cette année les participants devaient retrouver des lieux de Couffé à partir d'anciennes photos. Ils ont ainsi pu retrouver 20 lieux actuels correspondant aux photos.

Le temps a été clément pendant la course, quelques petites averses ont rafraîchi nos explorateurs en herbe sans toutefois les distraire de leur but.

M. Serge COLLINEAU, de l'Association du Patrimoine « Au Temps le Dire » de Couffé, était présent à l'arrivée pour raconter les histoires de ces lieux, faisant ainsi découvrir l'histoire passionnante de notre commune.

L'équipe gagnante (famille GASTINEAU) a reçu 1 coupe et 1 PASS famille au Théâtre Althéa, les 2e (familles LE MINEUR et COTTINEAU) et 3e (équipe du foyer des jeunes) ont également reçu un PASS.



Félicitations aux gagnants et à tous nos joyeux participants !

Les jeunes élus du CCE pensent déjà à renouveler ce rendez-vous annuel. Ils comptent sur votre future participation !

Encourageons la biodiversité !

Le CCE a acheté un hôtel à insectes et un nichoir à oiseaux, en lien avec la commission environnement. Les agents techniques les ont installés à l'aire de jeux du plan d'eau de l'lette près de notre jardin partagé qui a été surveillé peu de temps par Grincheux, notre ami fabriqué également par les services techniques, comme ceux installés à d'autres endroits de notre commune. Malheureusement des personnes l'ont volontairement cassé. Nous remercions les agents pour leur travail.



Nous regrettons Grincheux qui veillait sur notre jardin !

Et n'oubliez pas la collecte de fournitures scolaires

Ne jetez pas vos anciennes fournitures scolaires (sacs, cartables, trousse...) encore en bon état, le CCE va renouveler son opération de collecte pour les Restos du cœur d'Ancenis. Nous vous informerons de la date ultérieurement. Merci d'avance pour votre collaboration.

Rentrée des classes



Pour cette rentrée 2019-2020, les écoles de Couffé vont accueillir pas moins de 337 élèves : 172 enfants à l'école Hugues-Aufroy et 165 enfants à l'école St-Joseph.

Cette année, 337 enfants sont inscrits pour déjeuner régulièrement ou ponctuellement au restaurant scolaire.

Bonne année scolaire à tous !

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !



Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Depuis 1999, les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis).

Ensuite, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session.

Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Retrouvez tous les renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr

Inscriptions listes électorales

Vous n'êtes pas inscrit pour voter à Couffé ?

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique en cas de changement de commune.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020 pour pouvoir voter aux élections municipales en **MARS 2020**.

Venez en mairie sans tarder, avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne et nous le déposer avec les pièces indiquées ci-dessus (sans quoi la demande ne sera pas recevable), rendez-vous sur service-public.fr.

ATTENTION : Vous êtes électeur à Couffé et vous avez changé d'adresse au sein de la commune ? Si votre carte d'électeur ne contient pas la nouvelle adresse, veuillez en aviser la mairie soit en envoyant un mail à mairie@couffe.fr ou en vous présentant à l'accueil de la mairie. Précisez qu'il s'agit d'un changement d'adresse sur la liste électorale de Couffé. Donnez alors votre nom, prénom, ancienne et nouvelle adresse à Couffé, si votre changement d'adresse occasionne un changement de bureau de vote, la modification sera faite sur nos listes.



Entretien du cimetière

Lors du nettoyage des tombes, merci de déposer les déchets à l'endroit prévu à cet effet, dès que possible, afin de permettre l'enlèvement en temps utile.

Après-midi convivial pour les plus de 60 ans isolés



Vous avez plus de 60 ans et vivez seul(e) chez vous. Si vous souhaitez à l'approche de l'hiver rompre la monotonie, la Commission sociale et le C.C.A.S. vous proposent un après-midi convivial avec une animation spectacle et un goûter :

le mercredi 13 novembre 2019 à 14h30 à la salle polyvalente

Vous recevrez une invitation, nous vous demandons de retourner le coupon-réponse dès réception. En cas d'oubli de notre part ou si vous venez d'arriver sur la commune, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. (Possibilité de venir vous chercher à domicile).

Guide pratique



Le guide pratique regroupant des informations sur la commune (Conseil municipal, vie économique, vie associative, infos pratiques) sera distribué dans quelques semaines à chaque famille ayant des enfants dans les écoles de Couffé (surveillez les cartables).

Il sera également à votre disposition aux endroits suivants : mairie, bureau de tabac, épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, pharmacie, cabinet médical, salon de coiffure.

Retrouvez-le également sur notre site internet : www.couffe.fr

Stop aux dépôts sauvages de déchets !

Les dépôts sauvages de déchets sont interdits.

En cas d'infraction, les contrevenants s'exposent à une amende de 150 € ; 500 € en cas de récidive. (cf arrêté municipal du 08/07/2016).





Bibliothèque municipale « La Forge aux Livres »

Les rendez-vous de la rentrée à la bibliothèque !

La Forge aux Livres



Le rendez-vous des tout-petits : « Les petitpatapons » fait sa rentrée !



Nouvelle proposition : nous ouvrons les portes de la bibliothèque dès 9h30 pour ceux qui souhaitent choisir des livres avant la séance.

La séance débute toujours à 10h et la formule reste la même :

jeux de doigts, comptines, chansons et petites histoires adaptées aux enfants de 0 à 3 ans. Parents, grands-parents, assistantes maternelles et tout-petits venez partager un moment de complicité autour des livres !

✓ **vendredi 20 septembre / vendredi 19 octobre** : de 10h à 10h30. Gratuit, sur inscription.

Pour la nouvelle saison 2019/2020, retrouvez deux prix littéraires à la bibliothèque :



✓ **Le prix Lire en Pays d'Ancenis** : en octobre, retrouvez les 6 premiers romans retenus par le comité de sélection du réseau.

Vous avez ensuite jusqu'au mois de mai pour les lire.

✓ **Le prix Mauves en noir** : petite nouveauté à la bibliothèque de Couffé, nous vous proposons de découvrir la sélection de polars français en lice pour le prix Mauves en noir. Vous avez ensuite jusqu'au mois de mars pour lire les 5 polars retenus cette année et voter pour votre préféré ! La sélection arrivera en octobre/novembre à la bibliothèque et pourra alors être empruntée.



Le temps d'une pause à la bibliothèque...



L'espace magazines et thé/café en libre-service reste à votre disposition si vous souhaitez prendre le temps d'une petite pause à la Forge aux livres. De nombreux titres adultes et jeunesse sont à découvrir, alors n'hésitez plus !

Toutes les animations sont gratuites.

Renseignements et inscriptions par téléphone : 02 40 96 37 28 ou sur <http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »

Bibliothèque « La Forge aux livres »
7 rue Saint Jérôme - 44521 Couffé



Les rendez-vous à ne pas manquer sur Couffé

SEPTEMBRE

1.....	Courses vélo.....	Couffé.....	CAP Couffé Vélo
7.....	Fête villages.....	villages.....	Le Club des trois Villages
7 - 8.....	Sortie annuelle.....		Vélo Marche Loisirs VMLC
14.....	Fête du village.....	salle polyvalente.....	Les Amis du Moulin de la Tessaudière
15.....	Concours de pêche au coup.....	plan d'eau.....	Les Amis du Hâvre
27.....	Marche inter-club.....	salle polyvalente.....	Amicale des retraités

OCTOBRE

4.....	Après-midi détente inter-club.....	salle polyvalente.....	Amicale des retraités
11.....	Soirée dansante.....	salle polyvalente.....	Gym' Danse
13.....	Vide-grenier.....	salle polyvalente.....	APE Ecole St-Joseph
19.....	Soirée cabaret.....	salle des sports.....	Comité des fêtes
19.....	Bourse aux vêtements.....	salle polyvalente.....	Couffé Animation Rurale CAR
22.....	Collecte sang.....	salle polyvalente.....	Don du sang ADSB
26.....	Tournoi en salle U12 U13.....	salle des sports.....	Club de foot FCOC
27.....	Tournoi en salle U10 U11.....	salle des sports.....	Club de foot FCOC

AVIS AUX ASSOCIATIONS : Articles pour le bulletin annuel 2019

Rappel : les associations ayant répondu positivement à la demande d'article pour le prochain bulletin annuel qui sera distribué en janvier 2020 sont invitées à envoyer les documents (texte + photo) par mail à : mairie@couffe.fr avant le 10 octobre 2019.



→ Artisan peintre

NOUVEAU

HDéco - M. HERVOUET Dany - Peinture décoration ravalement - 437 les Mazeries - 44521 COUFFÉ

06 50 43 63 17 - HDeco.peinture.44@gmail.com - www.facebook.com/HDeco.44

Vie associative

Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

Collecte de sang

le mardi 22 OCTOBRE de 16h à 19h30, à la salle polyvalente de Couffé.

Un espace enfants est prévu.

« En 1 heure, j'ai sauvé 3 vies ! Et vous, que faites vous en 1 heure ? Je donne mon sang bien sûr ! »

Pour tout renseignement :
EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62
www.dondusang.net



Courses cyclistes du 1^{er} septembre

Pour rappel CAP COUFFÉ VELO organise ses courses cyclistes le dimanche 1^{er} septembre 2019 (cf Couffé-Info n°329).

Le circuit ayant été modifié suite à la mise en place des écluses, **le départ et l'arrivée se feront à la salle polyvalente** et non pas à la salle de sport comme initialement prévu.

Merci d'en prendre note.

Ainsi l'itinéraire du circuit sera le suivant : salle polyvalente, rue du Coteau, rue Coluche, rue du Stade, le Chêne Tiennot, le Vigneau, ZA du Charbonneau, le Jarrier, le Rondier, le Pas, la Bénerie, le Moulin du Pas, la Grée, la Chapellerie, la Tessaudière, le Moulin de la Tessaudière, le Chêne Pierre, le plan d'eau, la salle polyvalente.

Lien du circuit pour les personnes intéressées :
<https://www.openrunner.com/r/10163285>

Nous demandons aux riverains d'emprunter le circuit dans le sens de la course de 8h jusqu'à 20h.

Merçi de ne pas stationner sur les trottoirs et sur le circuit ce dimanche, cela occasionnerait gêne et danger pour les coureurs (cf arrêté de circulation du département et commune de Couffé). Nos excuses pour le désagrément.

Inscriptions théâtre et danse ALC

Les inscriptions pour les ateliers théâtre et danse de l'association Loisirs et Culture se dérouleront : **les 2 et 3 septembre 2019 de 16h30 à 20h dans le hall de l'Althéa.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 32 64 84 00 ou envoyer un message à alc.ateliers@gmail.com. N'hésitez pas !



Association
LOISIRS &
CULTURE
Couffé

Zumba - Pilate - Gym dynamique

L'Amicale Laïque de Couffé vous informe que **les inscriptions 2019/2020 auront lieu le samedi 7 septembre 2019 de 10h30 à 12h, Salle des chênes.**

- Zumba : le lundi de 20h30 à 21h30 ;

- Pilate : 3 séances au choix le mercredi : 17h30-18h30, 18h30-19h30 et 19h30-20h30 ; attention nombre de places limité ;

- Gym dynamique : le mercredi de 20h30 à 21h30

Cotisation annuelle : 1 cours : 120€, 2 cours : 125€, 3 cours : 130€
Début des cours fin septembre 2019.

Nouvelles adhérentes : certificat médical obligatoire à l'inscription.

Pour plus de renseignements : amicalelaïquecouffe@gmx.fr



Vide-greniers APE école St-Joseph

L'association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph organise un vide-greniers **le dimanche 13 octobre 2019 à la salle polyvalente de COUFFÉ, de 9h00 à 17h30.**

Les exposants seront installés à l'extérieur et à l'intérieur de la salle pour satisfaire la curiosité de toutes et tous et pour ravir petits et grands !

Entrée libre

Bar, friandises et restauration sur place.

Venez nombreux admirer et/ou acheter toutes sortes d'objets d'occasion vendus par des particuliers !

Pour tout renseignement et réservation :

06 48 67 41 45

videgreniercouffe@hotmail.com



Vie associative

Couffé Animation rurale



L'association (130 familles adhérentes, 15 professionnels et 10 bénévoles) réalise, avec l'équipe pédagogique, l'accueil et l'encadrement, hors temps scolaire, de vos enfants. Pendant les périodes scolaires, accueil de 7h15 à 8h30 et de 16h20 à 19h. Les mercredis et pendant les vacances scolaires : accueil de 7h30 à 18h30 (voir règlements intérieurs sur notre site Internet).

A noter dès maintenant :

Accueil de loisirs fermé pendant les vacances de Noël !



✓ **Inscriptions vacances automne 2019** : programme disponible dès la mi-septembre et consultable sur notre site Internet www.asso-car.fr :

- adhérents : fiche de présence disponible dès le 15 septembre sur le site, rubrique « accueil de loisirs/inscriptions », à retourner au plus tard le 5 octobre 2019 à 12h.
- nouveaux adhérents : dossier complet d'adhésion téléchargeable sur notre site, à rapporter complet à la permanence d'inscription organisée par les bénévoles samedi 5 octobre de 10h à 12h à la Maison de l'Enfance.

LODJ



✓ **Actions solidaires :**

- **Bourse aux vêtements automne/hiver (27^e année)** : le **samedi 19 octobre 2019, salle polyvalente**. Renseignements et inscriptions sur notre site et/ou par sms au 06 03 65 80 35. Prix de la liste de maximum 15 articles : 2,50€ (gratuit pour les adhérents et bénévoles de l'asso).
- **Vente de jus de pommes** : du jus de pommes fabriqué par les ados du LODJ, en partenariat avec l'association « Fêton'jus » de Saint-Laurent-du-Mottay et dont les bénéfices sont dédiés à l'organisation d'activités pour les jeunes adhérents du LODJ de Couffé, est encore disponible au prix de 2€ le litre. Se renseigner directement auprès d'Arsène Drouin, responsable Jeunesse de l'association : spotanim@hotmail.fr ou 06 59 09 49 33.

Couffé Animation Rurale - Maison de l'enfance « Les galipettes »,
Rue Bogel 44521 Couffé - www.asso-car.fr
Contact des responsables pédagogiques :
Enfance : Françoise Bourgeois 02 40 83 14 49 / enfance.couffe@free.fr
Jeunesse : Arsène Drouin 06 59 09 49 33 / spotanim@hotmail.fr

Marché de Noël Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage de Couffé organise un marché de Noël, le **dimanche 8 décembre 2019** de 10h à 18h, salle des sports, rue du stade.

Vous êtes particuliers, commerçants, artisans et vous souhaitez présenter vos produits, vos réalisations et autres objets artisanaux, n'hésitez plus et contactez dès maintenant :

Annie MENORET au 02 40 96 50 97 ou 06 77 22 05 59
ou par mail : rene.menoret@orange.fr pour vous inscrire ou demander des renseignements complémentaires.

Vie intercommunale

Halte-garderie les Libellules



C'est la Rentrée des plus petits !!!

Les vacances sont terminées mais les enfants de la halte-garderie « Les Libellules » n'ont pas fini de s'amuser !

La halte-garderie est ouverte les lundis et vendredis de 9h15 à 16h15 hors vacances scolaires dans les locaux de la Maison de l'enfance.

Les enfants de 3 mois à 3 ans s'y retrouvent pour jouer ensemble et découvrir de nouvelles activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Réouverture prévue

le vendredi 6 septembre

SIVOM du Secteur de Ligné
Halte-garderie « Les Libellules »
Maison de l'enfance
44521 Couffé - 06 34 04 44 43
haltecouffe@orange.fr



SOS Urgence garde d'enfants

SOS URGENCES MAMANS devient SOS URGENCE Garde d'ENFANTS. La section du pays d'Ancenis regroupe les 20 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Notre activité consiste à garder ponctuellement des enfants, assurer un dépannage immédiat, occasionnel à des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence à cause d'une défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévu, etc. Cette garde s'effectue soit au domicile de l'enfant, soit chez une mère d'accueil. Ce service ne fonctionne qu'avec des bénévoles, uniquement en période scolaire du lundi au vendredi de 8 à 18 heures. En cas de garde dans la famille de l'enfant, les frais de déplacements sont remboursés à la mère d'accueil. Participation financière libre demandée à la famille pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Afin d'étoffer notre équipe, nous recherchons des bénévoles pouvant consacrer une journée ou deux par mois à notre association. Notre idéal serait d'avoir au moins une mère d'accueil dans chaque commune de la COMPA.

Notre devise « je deviens bénévole pour les raisons suivantes :

- je vis une expérience humaine enrichissante ;
- je partage un moment privilégié avec 1 ou 2 enfants ;
- je donne de mon temps par solidarité ;
- je rejoins une équipe amicale ».

Venez nous rencontrer lors du **forum des associations le samedi 7 septembre 2019** à Mésanger, au complexe du Pont Cornouaille de 11h à 18h ou à Ancenis à l'espace Edouard Landrain de 14h à 18h.

Vous pouvez nous appeler au 06 49 23 20 43 ou 06 17 91 41 21 Lucienne BOISNEAU ou Marie-Thérèse COLLIBAULT.

Ce soir, je sors mes parents

Tous au nord du territoire en octobre !

Cette année, le festival Ce soir, je sors mes parents s'installe dans les communes de Vallons-de-l'Erdre et Le Pin. Du **vendredi 18 au dimanche 20 octobre**, petits et grands seront plongés dans l'ambiance divertissante du temps fort automnal. Au programme de cette 16^e édition, des spectacles de théâtre, musique, danse, arts de la rue... et des ateliers parents-enfants pour partager, en famille, des moments privilégiés avec les artistes. Le dimanche, le festival posera ses valises à Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille) pour un après-midi festif !

Programme du week-end :

sur le site de la COMPA et affiché en mairie (hall).



Journée Nationale des Aidants



A l'occasion de la 10^e journée nationale des aidants, l'Escale Les Moncellières, dispositif du Pôle Ligérien Les Moncellières, propose, avec le soutien d'un ensemble de partenaires du pays d'Ancenis, un temps fort dédié aux aidants.

Cette année un ciné-débat autour du film « les souvenirs » de Jean Paul Rouve est proposé à l'Eden 3.

La projection sera suivie d'un temps d'échange avec Romain Pager et l'après-midi se clôturera par un temps de rencontres et de convivialité avec les structures et associations présentes.

A noter : **lundi 7 octobre de 14h à 17h30** au cinéma l'Eden 3.

Gratuit et sur inscription, dans la limite des places disponibles, auprès de l'Escale Les Moncellières au 02 41 39 66 95 ou par mail : escale-moncellieres@orange.fr



L'éducation thérapeutique, c'est pour vous et avec vous.



Centre de soins infirmiers de la Région d'Ancenis

ANCENIS SAINT GÉRON LIRÉ OUDON
COUFFÉ MÉSANGER LA ROCHE-BLANCHE
POUILLE-LES-COTEAUX VAI SUR LOIRE

Vous souffrez d'une maladie chronique (cardiovasculaire, diabète, asthme...)

Vous vous interrogez : je voudrais améliorer ma qualité de vie au quotidien, je voudrais trouver du soutien et échanger avec d'autres personnes, je voudrais qu'on m'explique ma maladie, je me pose des questions sur mon traitement, etc.

Venez chercher des réponses lors des Conférences organisées par l'Association centre de santé région d'Ancenis - centre de soins infirmiers. Un cardiologue et une formatrice en éducation thérapeutique animeront ces conférences :

- **jeudi 10 octobre 2019-19h30**-hall de la Charbonnière-Ancenis.

- **vendredi 18 octobre 2019-14h30**-salle Gandon-Mésanger,

Le centre de soins infirmiers est une association loi 1901, il est ouvert 7jours /7. Des permanences sont assurées tous les jours avec ou sans rendez-vous :

- Ancenis : 330 bd Moutel, sur rendez-vous de 7h à 7h15 et de 11h à 12h tous les jours sauf dimanches et fériés.

- Pouillé les coteaux, 10 rue des pilotes, sans rendez-vous de 9h à 9h15, tous les jours sauf dimanches et fériés .

- St-Géréon : espace santé les Oliviers 277 rue du clos Martin, avec ou sans rendez-vous : du lundi au vendredi 8h-8h30, 11h30 -12h et 17h-17h30 ; le samedi 8h-8h30 et 11h30-12h00.

Contacts pour renseignements et/ou adhésion à l'association :

02 40 83 02 98 contact@acsra.fr

Vis ma vie aux Corolles !

Dans le cadre de la semaine bleue, la Résidence des Corolles, Ehpad du Centre Hospitalier Erdre et Loire organise :

une journée « Porte Ouverte »

le **samedi 12 octobre 2019 de 14 h à 18 h.**

Les municipalités environnantes et toute la population y sont conviées.

Des animations et expositions assureront la réussite de cette rencontre.

Depuis 1951, la semaine bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans la société. Les résidents, la direction, le personnel, les bénévoles et des jeunes scolaires seront ravis de vous accueillir, ainsi vous pourrez découvrir par vous-mêmes la résidence et rencontrer les résidents.

Rendez-vous est pris, on compte sur vous !

Contact : 06 77 56 15 56



Comité Valentin Haüy 44

Déficients visuels depuis de nombreuses années, bénévoles à l'Association Valentin HAÜY « Comité de Loire Atlantique » résidant à Ancenis-Saint-Géréon ; nous avons créé une Antenne du Comité sur la commune et le territoire d'Ancenis-Saint-Géréon en septembre 2018. Nous souhaitons y rassembler les personnes confrontées à une perte de vision inéluctable, non-voyants et malvoyants, afin de les soutenir dans leur vie quotidienne et rompre l'isolement inhérent au handicap visuel.

Nous proposons une **rencontre tous les premiers mardis du mois à partir de 14h00 à l'Espace Corail** 3^e étage salle de Conférences - 30 Place Francis Robert - 44150 Ancenis Saint-Géréon.

Au programme de ces rencontres :

- échanges sur les difficultés et les savoirs faire, les attentes... ;
- informations sur les solutions pour l'autonomie ;
- partage d'expériences afin d'améliorer le quotidien de mal/non voyant, en s'appuyant sur le vécu et les expériences de chacun ;
- mise en place d'actions de sensibilisation et de formation ;
- activités de loisirs.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre :

- Christian GROSOIS : 06.86.77.88.56 - crisyl.gd@gmail.com

- Laurent FREDÉL : 07.85.60.09.24 - laurent.fredel@orange.fr

Nous pourrions également vous présenter l'Association Valentin HAÜY et son Comité de Loire-Atlantique.



Dernière minute : TRANSPORTS SCOLAIRES

Les cartes : elles sont envoyées directement au domicile des élèves par le prestataire de la Région. Toutefois, les délais d'impression et d'envoi ne permettent plus aux familles qui s'inscrivent aujourd'hui d'être en possession de leur carte pour la rentrée. Des instructions de clémence seront envoyées aux conducteurs. Attention : les numéros de cars n'apparaîtront plus sur les cartes de car.

Les circuits : les circuits sont consultables sur le site Aleop (<https://aleop.paysdelaloire.fr/horaires-1>).

Les gilets jaunes : la Région doit fournir les gilets pour les vacances de la Toussaint. La COMPA a envoyé des gilets et une liste d'élèves à chaque école primaire pour une distribution au plus près. Pour les secondaires, la COMPA distribuera les gilets sur les gares routières, principalement à Ancenis et Ligné.

Liste des points d'arrêt : pour tout renseignement à ce sujet, vous êtes invités à consulter cart@compa.

NOTES :

→ Certains points du règlement des transports ont évolué cet été. Tout d'abord, compte tenu des difficultés lors de la phase d'inscription, il est toujours possible de s'inscrire (dans la limite des circuits existants) et aucune pénalité ne sera appliquée.

→ Ensuite, l'accompagnement des élèves a été assoupli. Il est désormais possible pour les familles d'élèves de CE1 et de CE2 d'obtenir une dérogation à l'obligation d'accompagner son enfant en remplissant une décharge. Un document type sera bientôt disponible sur le site de la COMPA. A défaut de décharge, à l'instar des Maternelles et des CP, les élèves doivent impérativement être accompagnés par une personne de 12 ans minimum.

→ Enfin, beaucoup de familles sont intéressées par le service d'alerte par SMS. Lors de l'inscription la quasi-totalité a coché la demande du service. Mais il s'agissait là d'un service qui ne concernait pas la Loire-Atlantique. Pour bénéficier du service, il faut toujours se rendre sur le site Internet de la COMPA : <https://www.clever.fr/formulaire/alerte-sms/ancenis/inscription>.

Renseignements :

. Conseil Régional des Pays de la Loire - aleop.paysdelaloire.fr - 09 69 39 40 44

. Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) Centre administratif "Les Ursulines" B.P.201 44156 ANCENIS Cedex

Tél. : 02 40 96 43 25 – transports@pays-ancenis.com www.pays-ancenis.com



Campagne annuelle vaccination contre la grippe



→ **Sylvie LEHY et Christelle OUARY**, infirmières, assurent des permanences pour la vaccination annuelle anti-grippe à leur cabinet 6, place Saint-Pierre, de 11h à 11h30 les jours suivants :

- ✓ les mercredis 23 et 30 octobre, 6, 13, 20 et 27 novembre ainsi que le 4 décembre
- ✓ les vendredis 15, 22 et 29 novembre.

Les vaccinations sont également possibles :

- ✓ Sans RDV aux permanences de 8h00
- ✓ Sur RDV les autres jours et autres horaires.

Tel : 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75

→ **Mélanie et Jérôme MONTAGNER**, infirmiers, proposent des permanences pour le vaccin contre la grippe dans leurs locaux 1, rue du stade du 15 octobre au 21 novembre 2019 tous les mardis et jeudi de 15h à 16h sans RDV.

En dehors de ces jours et horaires, vaccinations sur Rdv

Tel : 07 85 36 12 05

Accompagnement social

Les Centres Médico-Sociaux (CMS) du Département deviennent les Espaces Départementaux des Solidarités

Pour renforcer la qualité de son accueil social et créer plus de liens avec ses partenaires, le service social du Département évolue.

A compter du 2 septembre, les centres médico-sociaux deviennent des espaces départementaux des solidarités. Ce changement de nom ne modifie ni le lieu ni les modalités d'accueil déjà en place.

Les services du Département près de chez vous

Les professionnel·le·s du Département, médecins, sages-femmes, puéricultrices de la protection maternelle et infantile, secrétaires médico-sociales et assistantes sociales continuent donc de vous accueillir à l'adresse suivante :

Espace départemental des solidarités (EDS)

De Ligné-Vallons de l'Erdre

235 rue des Acacias

44850 LIGNE

Tél. 02 40 77 06 70

Infos sur loire-atlantique.fr/eds



Économisons l'eau !

Le temps sec et chaud des dernières semaines a fait chuter les débits des cours d'eau du département de Loire-Atlantique. Cette situation a conduit le Préfet de Loire-Atlantique à prendre des mesures de limitation et d'interdiction des prélèvements dans les cours d'eau sur une majeure partie du territoire.

Atlantic'eau, service public de l'eau potable en Loire-Atlantique, invite les usagers à être vigilants sur leur consommation d'eau potable.

Utilisons l'eau de manière raisonnable

Privilégions notre consommation pour nos besoins essentiels :

- boisson, toilette, lavage du linge et de la vaisselle...
- reportons toute action utilisant de l'eau qui n'est pas indispensable.

Adoptons les bons gestes au quotidien :

- ✓ à la maison, réduisons le débit sans négliger le confort :
 - exploitons nos appareils ménagers en mode éco ;
 - ne prélevons pas nos assiettes et plats avant de les mettre dans le lave-vaisselle ;
 - privilégions la douche plutôt que le bain ;
 - dans la douche ou au lavabo, coupons l'eau pendant le savonnage.
- ✓ au jardin, soyons malins :
 - n'utilisons pas l'eau potable pour l'arrosage. Récupérons l'eau de pluie ou l'eau de cuisson, une fois refroidie, pour arroser les plantes. Utilisons l'eau ainsi récupérée pour arroser en soirée ou en début de matinée en privilégiant le goutte-à-goutte ou l'arrosoir pour cibler les racines ;
 - pensons à constituer un paillis au pied des plantes pour préserver l'humidité du sol (en utilisant l'herbe récupérée suite à la tonte de la pelouse par exemple).

Plus d'idées sur la page Eco-gestes du site internet d'atlantic'eau :

<https://www.atlantic-eau.fr/eco-gestes-maitriser-sa-conso>

Atlantic'eau est le service public en charge de la distribution de l'eau potable, sur 162 communes en Loire-Atlantique ; ce syndicat départemental est sous la responsabilité d'élus locaux. De la source au robinet, il veille à apporter chaque jour une eau de qualité, à un tarif unique et équitable. Près de 250 000 clients sont raccordés au service sur les 162 communes du territoire.



La CPAM vous informe

➔ Le dossier médical partagé, la mémoire de votre santé



Médicaments, vaccins, résultats d'analyses, allergies,... Comment se souvenir de tout ce qu'il faut dire à son médecin ? Avec le dossier médical partagé, toutes vos informations santé sont conservées, en toute sécurité, et dans un seul endroit.

Vous pouvez les partager avec les professionnels de santé de votre choix : votre médecin traitant bien sûr, mais aussi le pharmacien, les spécialistes, le chirurgien-dentiste,...

Gratuit et confidentiel, le DMP vous permet d'être soigné plus efficacement et facilite votre prise en charge médicale (notamment en cas d'urgence). Il limite également les risques d'accidents liés à l'utilisation des médicaments et la redondance des prescriptions.

A noter : votre DMP est conservé par un hébergeur de données de santé situé en France, ayant reçu un agrément du Ministère en charge de la santé.

Quelles informations contient votre DMP ?

Outre les informations apportées par les professionnels de santé consultés (synthèses médicales, comptes rendus d'hospitalisation, résultats d'analyses ou d'examen,...), l'historique de vos soins des 24 derniers mois est automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie. Vous pouvez le compléter, en quelques clics, depuis l'appli dédiée ou le site dmp.fr, des renseignements utiles à votre suivi médical : groupe sanguin, allergies, par exemple. Il vous est aussi possible d'indiquer la personne à prévenir en cas d'urgence ainsi que vos directives anticipées.

Comment créer votre DMP ?

- en ligne, sur le site dmp.fr ;
- auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté ;
- dans l'un des points d'accueil de votre CPAM (la liste est disponible sur le site ameli.fr).

➔ Sécurité sociale des étudiants : ce qu'il faut savoir !

La fin du régime de sécurité sociale des étudiants intervient au 1^{er} septembre 2019.

Aucune démarche n'est à effectuer (sauf pour les étudiants étrangers) :

- ✓ **Pour les étudiants déjà affiliés pour l'année 2018-2019 à une mutuelle étudiante** : dès le 1^{er} septembre, ils basculeront automatiquement et gratuitement au régime général de l'Assurance Maladie et seront rattachés à la CPAM de leur lieu de résidence.
- ✓ **Pour les bacheliers qui deviennent étudiants en 2019** : rien ne change pour eux, ils restent affiliés à leur régime d'origine, le plus souvent celui de leurs parents (Assurance Maladie, MSA, régimes spéciaux,...).
- ✓ **Pour les étudiants étrangers qui viennent pour la 1^{re} fois en France pour leurs études** : depuis la rentrée 2018, les étudiants étrangers qui s'inscrivent dans un établissement d'enseignement supérieur doivent s'affilier à l'Assurance Maladie sur le site www.etudiant-etranger.ameli.fr. Cette démarche n'est pas à renouveler s'ils poursuivent leurs études en France pour plusieurs années universitaires.

Pour une prise en charge optimale de ses frais de santé, chaque étudiant doit adopter dès à présent les bons réflexes :

- ✓ créer un compte ameli sur www.ameli.fr ou sur l'appli ameli, notamment pour vérifier :
 - son relevé d'identité bancaire (RIB) pour obtenir ses remboursements,
 - son adresse postale,
- ✓ déclarer son médecin traitant,
- ✓ mettre à jour sa carte Vitale, via les bornes installées dans les CPAM, en pharmacie et dans les établissements de santé,
- ✓ ouvrir son dossier médical partagé (DMP) sur www.dmp.fr, pour retrouver toutes ses informations santé en un seul endroit !



Appel à projets jeunes de la MSA

Envie de faire bouger les choses autour de vous ?

Participez à l'Appel à projets jeunes de la MSA !

Présentez un projet et remportez une bourse pour le réaliser.



Contact MSA Loire-Atlantique - Vendée :

Marie-Cécile VERNAGEAU

02 51 36 97 40

www.msa44-85.fr

www.facebook.com/mymsa



L'essentiel & plus encore

Infos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02 40 96 50 05

Fax 02 40 96 57 14

mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00

Mardi-Mercredi-Jeudi 9h00-12h30

Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Samedi 9h00-12h00

Permanences des élus :

Les demandes de RdV sont à effectuer à l'accueil au 02 40 96 50 05

- Martine CORABOEUF, Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARD adjoint bâtiments - urbanisme - travaux - voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUET adjoint finances - ressources humaines - agriculture environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOAL adjointe affaires scolaires - restaurant scolaire rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARD, adjoint animations culturelles - bibliothèque - sport vie associative, reçoit sur RDV
- Sylvie LECOMTE adjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit sur RDV

Adresses courriels des élus :

- Maire : martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints : bertrand.richard@couffe.fr lcoquet152@orange.fr
sylvie.lm63@gmail.com eric.soulard@couffe.fr
sylvie.lecomte@couffe.fr
- Conseillers délégués :
pascal.robin@couffe.fr (environnement, sentiers)
anthony.garnier@couffe.fr (accessibilité, sécurité)

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme
44521 COUFFÉ

Les mercredis de 15h00 à 17h30

Les vendredis de 16h30 à 18h30

Les samedis de 10h00 à 12h00

Les dimanches de 11h00 à 12h30

**Retrouvez
toutes les infos
en page 7**

Prochain Couffé-Info

n°331 NOVEMBRE-DECEMBRE 2019 ET JANVIER 2020

Date limite de dépôt des articles :

avant le 1^{er} OCTOBRE 2019

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email
à mairie@couffe.fr

État Civil



MARIAGES

Audrey COURANT et Gwénaél LE CORRONC
31 mai 2019

Adélaïde VALEAU et Laurent ESCUDE

8 juin 2019

Aurélien NICOL et Charles CHEVALIER

15 juin 2019

Prescillia DELANOUE et Anthony DOUET

6 juillet 2019

Aurélien FARINOTTE et Gauthier MONOT

20 juillet 2019

Céline DELANOUE et Sébastien MENOURY

Le 24 août 2019

NAISSANCES

Liam RENAUD

4 juin 2019

Ange BEBON

11 juin 2019

Eden GOUPIL

8 juin 2019

Lohen LUCAS

15 juin 2019

Sasha MARTIN COTTINEAU

28 juin 2019

Mia DANILO

9 juillet 2019

Jade WEISSENBERGER

13 juillet 2019

Théo CLEMENT

14 juillet 2019

Milan POUPART

26 juillet 2019

DECES

Jean-François PERROUIN

16 juin 2019

Louis COLAS

17 juin 2019

Marie-Pierre PAINDESSOUS

29 juin 2019

Nolhan CHANTHON

15 juillet 2019

Urbanisme

**Permis de construire et d'aménager
et déclarations préalables
Demandes déposées en mai-juin-juillet 2019**

BOUYER Benoît

Panneaux photovoltaïques - la Cribotière

LEDILY Jacky

Modification de façade - 207 le Moulin de St-Philbert

DANILO-HUET Florence

Abri de jardin double - 370 la Gruère

RABINÉ Jean-Claude

Panneaux photovoltaïques - 2 impasse de la Martinique

BOUCQ David

Reconstruction à l'identique après sinistre - le Bas Mauregard

L'Écrin sauvage

Yourte - La Cribotière

DUPAS Patrick

Abri de terrasse - la Grande Corbière

PINON Emmanuel

Clôture et portail - 26 le Chêne-Pierre

GUYONNET Alexandre

Clôture et portail - 335 la Bitière

LEMASSON Yannick

Panneaux photovoltaïques - la Simonetière

PERRAY Lionel

Panneaux photovoltaïques - les Haies

JOURDON Annick

Hangar agricole et toiture de panneaux photovoltaïques - la Bénerie

RENOUX-ROUSSEAU Silvio

Deux lucarnes et une ouverture - la Brosse

TEXIER Thierry

Démolition-construction véranda - 2 rue Coluche

ARNAUD Tony

Deux fenêtres de toit - la Noue

LACOURT François

Modification de façade et création d'un carport - 81 la Gruère

TRESSEL Maël

Abri de jardin - 4 impasse Calcédoine

MAIRIE de Couffé

Réhabilitation de 2 logements à l'étage de l'épicerie - 2 place St-Pierre

GUERARD DES LAURIERS Jérôme

Réno ex bâtiments com. en 2 logements - 12-14 rue du G^{al} C de la Contrie

Infos pratiques mairie

Services d'urgence

- Gendarmerie..... 17
- Pompiers..... 18
- Médecin..... 15 (SAMU)
- Centre Anti-Poison 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
- Pharmacie de garde..... 3237
- Défibrillateur à la mairie (côté mur)

Infirmiers

- Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75
et Christelle OUARY 06 67 51 05 50, infirmières à domicile
6 place Saint-Pierre à Couffé
- Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05
1 rue du Stade à Couffé
- Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98
- A.C.A.M.D. (soins à domicile) - 02 51 12 26 04

Aide à la personne

- Carine GERMAINE aide-soignante (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
T. 06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- Stéphanie MOISAN (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h
et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59

Enfance - adolescence

- Puéricultrice : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- Relais Petite Enfance du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- Multi-accueil "Les Lucioles"
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- Accueil périscolaire : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- Maison des adolescents - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'Etat -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
Lundi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Mercredi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Vendredi 08h30-12h30, 14h00-16h30

- M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- Transport Solidaire « Pilot'Agès »

Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat
(Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis

Téléphone : 08 10 25 44 10 - www.caf.fr

- A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19

www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76

Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- C.L.I.C. (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- Assistante sociale - 02 40 77 06 70

CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile

06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr

site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- Conciliateur de justice : permanences sur RDV

Mairie du Cellier au 02 40 25 40 18

Habitat

- A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :

25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
www.caue44.fr

Environnement

- DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

Accueil des **déchets polluants** : peintures, solvants,
huiles, produits de traitement phytosanitaire...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h

COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la COMPA « gestion des déchets » au **02 40 96 43 22**.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les **VENDREDIS** des semaines **IMPAIRES** sur l'ensemble de la commune (sortir les bacs et sacs la veille au soir).

Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.

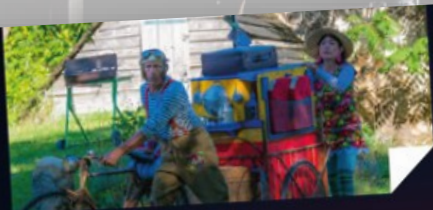
A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Théâtre ALTHÉA Couffé

La Prog' 2019-2020



Que la nouvelle saison commence !



21 SEPT. 2019 - 20H



Gratuit



Plan d'eau (Althéa en cas de pluie)

OUVERTURE DE SAISON AU THÉÂTRE DE VERDURE

Les Arts P'tits Culteurs ont le plaisir de présenter leur création : « Suis ton p'tit bonhomme dans le chemin ».

Charmés par les textes à la fois naïfs, poétiques, humoristiques voire satiriques de Marc Favreau, nous avons imaginé deux personnages, Rose et Léon, qui à défaut de pouvoir changer le monde, ont décidé de s'en moquer.

« Car finalement, on change rien du tout, on n'a plus la force de rien changer... C'est juste si on a la force de changer son petit bébé... Et puis tu sais bien, changer le monde c'est une autre histoire. Le monde c'est une très énorme poule mouillée. Essaie un peu de changer une poule mouillée, tu m'en diras des nouvelles... ».

Le ZYGOS Brass Band : Une « fanfare » et ses danseurs hip-hop, l'esprit d'un jazz festif venu des Carnavals et des parades « second line » Nouvelle Orléans. Une musique sans complexe, faite pour s'amuser, danser et swinguer. Une parade, un accueil, une animation, une déambulation, ils sont prêts à tout, rodés à ce qu'il ne puisse arriver qu'une seule chose : l'imprévu. Ils ont fait de l'improvisation une devise, de l'adaptation et de l'à propos une religion.

Tous à l'Ilette

le 21 septembre

pour une ouverture

en musique

et en plein air!



PASS



19 OCT. 2019 - 21 H



Spectacle Mairie



Althéa

CONCERT : HÉRON & DUVAL

The conquest of the Ouest Américain, les braquages, the railways... Héron & Duval n'ont pour seul bagage que leur histoire et des chansons du folklore américain. Ils tentent aujourd'hui de monter leur spectacle, digne du side show, du légendaire Buffalo Bill. Du son pour ton baptême, ton mariage, dans la rue, en cabaret, sur scène ou pour ta cavale. Savourez, mais gardez un oeil sur vos papiers !

Collaboration artistique :

- Béangère Barathon : Mise en scène
- Marie-Julie Communeau : Photographie
- Clé : Graphisme



Pour les spectacles Mairie : réservations auprès de la Mairie de Couffé au 02.40.96.50.05

Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit (soirée ciné 2€ par personne)

Programme complet et bulletins d'abonnement sur www.couffe.fr et en mairie